

SERVITUDE DE PASSAGE VILLE / Mr et Mme HAROUX
PARCELLE CADASTREE SECTION AX n°248

Monsieur Claude WADOUX, expose au Conseil que :

Monsieur et Madame HAROUX, propriétaires de l'immeuble édifié sur la parcelle cadastrée section AX n°178, ont sollicité la Commune pour la constitution d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée section AX n°248 appartenant à la Commune ; l'objectif étant la mise aux normes de leur système d'assainissement.

Après instruction, les services ont émis un avis favorable.

Cette servitude conventionnelle est accordée sans contrepartie financière.

Etant rattachée au fonds, cette servitude sera établie au profit de la parcelle cadastrée section AX n°178.

Il est donc proposé au Conseil de créer une servitude de passage à titre gracieux sur la parcelle cadastrée section AX n°248 au profit de la parcelle cadastrée section AX n°178.

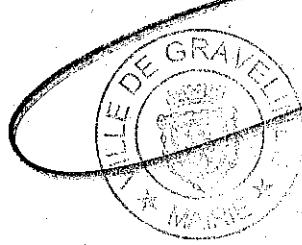
La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la création d'une servitude passage à titre gracieux sur la parcelle cadastrée section AX n°248 au profit de la parcelle cadastrée section AX n°178 ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte à intervenir ;
- **ADOPE A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 16 DECEMBRE 2022
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,**

Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 22 DEC. 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 DEC. 2022

Conseil Municipal convoqué le : Vendredi 9 Décembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022

Président :	Monsieur Bertrand RINGOT	Maire
Secrétaire :	Monsieur Julien VEYER	Conseiller Municipal

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLL, Madame Valérie GENEVET, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA à partir de 17h21, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame BLEUEZ,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET jusqu'à 17h21,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFROUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Madame Christelle HENON, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillères Municipales

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.